



LE NOUVEL ESPRIT PUBLIC

Philippe Meyer

SYNTHÈSE ANALYTIQUE DE L'ÉPISODE N°220 (21 NOVEMBRE 2021)

PRIMAIRE LR ET LOUKACHENKO

PRIMAIRE LR : À DROITE TOUTE !

Introduction

Philippe Meyer :

Un peu plus de 125 000 adhérents, à jour de cotisation, vont choisir par vote électronique le prochain candidat du parti Les Républicains à la présidentielle, lors du congrès prévu le 4 décembre prochain. Deux des quatre débats télévisés prévus jusqu'au 30 novembre entre Valérie Pécresse, Xavier Bertrand, Michel Barnier, Éric Ciotti et Philippe Juvin se sont tenus. De l'un à l'autre, les prétendants ont durci leurs discours, notamment sur les thèmes de l'immigration et de la sécurité. Fin août, le patron des Hauts-de-France, Xavier Bertrand a alerté sur « *le combat engagé par l'islamisme radical contre notre civilisation* » et proposé un référendum sur l'immigration. La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse a multiplié les propositions, comme l'instauration de quotas d'immigration ou la généralisation des comparutions immédiates pour les flagrants délits. L'ex-commissaire européen, Michel Barnier a surpris son monde en proposant l'instauration d'un « *moratoire sur l'immigration* » associé à « *un bouclier constitutionnel* » pour éviter toute condamnation par la justice européenne. Le député des Alpes-Maritimes, Éric Ciotti a plaidé pour « *une priorité nationale et communautaire européenne sur l'emploi, les allocations et le logement* », reprenant à son compte un concept défendu par le Front national et le Rassemblement national depuis des années et a préconisé d'ouvrir un « *Guantanamo à la française* » outre-mer. Seul le maire de La Garenne-Colombes dans les Hauts-de-Seine, Philippe Juvin s'est abstenu de propositions et de formules chocs, affirmant sa volonté d'être « *très ferme* » sans être « *caricatural* ».

Tous les candidats plaident pour une souveraineté française renforcée par rapport aux règles européennes. Dès le 9 septembre, l'ancien négociateur du Brexit, Michel Barnier a défendu la nécessité de retrouver une « *souveraineté juridique* » en matière d'immigration « *pour ne plus être soumis aux arrêts de la Cour de justice de l'UE ou de la Cour européenne des droits de l'homme* ». Une critique qui a ulcéré ses anciens

collègues à Bruxelles. Valérie Pécresse a contesté la primauté du droit européen sur les « *identités constitutionnelles* » des Etats membres de l'Union européenne, tandis que Xavier Bertrand a proposé d'introduire dans la Constitution « *un mécanisme de sauvegarde des intérêts supérieurs de la France* ». Éric Ciotti a souhaité « *modifier l'article 55 de la Constitution pour affirmer la primauté de la Constitution sur les décisions européennes* ».

Kontildondit

Richard Werly :

Ma première remarque concerne l'organisation de cette primaire qui ne dit pas son nom (puisque contrairement à celle de 2016, il ne s'agit pas d'une primaire ouverte). A l'époque, 4 millions de personnes s'étaient rendues aux urnes pour désigner le candidat de la droite, et c'est François Fillon qui l'avait emporté contre Alain Juppé. Cette fois-ci, il s'agit d'une victoire partisane de la droite. Le nombre d'adhérents est passé en un mois et demi de 80 000 à 140 000. Ce n'est pas rien. Si je parle d'une victoire partisane, c'est parce que nous arrivons au bout du quinquennat d'un président qui a gagné en clamant que les partis politiques étaient aussi morts que le traditionnel clivage droite / gauche. Il semble qu'une ce ne soit pas vrai, en tous cas les nombreux Français mobilisés du côté droit de l'échiquier politique ne sont pas d'accord avec cette analyse. Ils veulent un mouvement qui compte, et que le candidat qu'ils vont désigner puisse peser sur le scrutin, voire l'emporter.

Il semble qu'en définitive, ce choix du congrès « fermé » plutôt que de la primaire ouverte était intelligent. La droite s'est ainsi resserrée sur elle-même, et semble décidée à être en ordre de bataille pour soutenir le candidat qui émergera le 4 décembre.

A propos du droit européen et de la surenchère autour de l'immigration, je pense qu'on peut résumer simplement la tendance : Les Républicains se « Zemmourisent ». C'est Eric Zemmour qui tient la corde, c'est lui qui a imposé ces questions d'immigration au premier plan. Les candidats LR se sentent obligés, à l'exception de

Philippe Juvin, de prôner un rejet de l'immigration « à la mode Zemmour ».

Je pense que la question du droit européen est un problème qui va durer. Il est présent dans plusieurs pays d'Europe, il est certes moins caricatural en France qu'il ne l'est en Pologne, mais au fond, il est de même nature. De plus en plus de membres de l'UE vivent de moins en moins bien ce qu'ils estiment être une tutelle du droit européen. Ce serait à mon avis une erreur de considérer ce problème comme lié à une polémique politique nationale et passagère. En France, il y a un arrière-plan indélébile : le référendum de 2005 et le rejet de la Constitution européenne. L'actuel président du Conseil Constitutionnel Laurent Fabius n'est autre que l'un des plus fervents partisans du « non » à l'époque, notamment à cause de cette idée de la compétence du droit européen. Cette question du droit européen va donc bien au-delà du parti Les Républicains.

Pour en revenir à la primaire de la droite, je suis frappé par le fait que tous les candidats veulent tous bloquer la vague migratoire, garantir aux Français un « bouclier » (c'est le terme qu'ils emploient) constitutionnel, mais ils ne regardent pas du tout en face la deuxième réalité à laquelle la droite se devrait pourtant d'être attentive : l'économie. Or l'économie française a besoin de main-d'œuvre. La droite française est en train de perdre ce qui devrait constituer son ADN, au profit d'une course aux anathèmes contre les étrangers, sans réaliser que ses électeurs attendent aussi d'elle des mesures économiques fortes.

Nicolas Baverez :

L'élection présidentielle française est un enjeu qui dépasse nos seules frontières nationales. Rappelons-nous qu'en 2017, la victoire d'Emmanuel Macron avait été analysée comme un coup de frein à la montée des populismes européens. Quand on examine la séquence des élections à venir, on s'aperçoit qu'à cause de la crise économique, de la crise des démocraties et de la déstabilisation des classes moyennes, la majorité est passée à droite dans beaucoup de pays, sociologiquement et politiquement. D'autre part la question du populisme va se poser de nouveau. Près

d'un tiers des Français se déclarent prêts à voter à l'extrême-droite (pour Mme Le Pen ou M. Zemmour s'il se déclare). Nous allons bientôt voir ce que donneront les élections hongroises, brésiliennes, et les élections américaines de *mid-term*. Le débat français va donc éclairer ces élections à venir, et le problème du populisme a encore de beaux jours devant lui.

La droite française a été rattrapée par la malédiction des primaires : elle est sociologiquement et politiquement majoritaire, mais ne parvient pas à dégager naturellement un projet, un leader et une stratégie. Elle a donc choisi de nouveau ce mécanisme, dont la loi est implacable : ce sont seulement les militants qui vont choisir, par conséquent la mécanique est celle de la polarisation. De fait, l'ombre portée d'Eric Zemmour révèle ce paradoxe : les trois favoris (Xavier Bertrand, Valérie Pécresse, Michel Barnier) sont sur des positions assez proches, et normalement plutôt modérées, mais les voilà obligés de tenir des discours tout à fait contradictoires avec leurs dires précédents, à propos de l'Europe ou de l'immigration.

La première difficulté de cette primaire est que le corps électoral n'est absolument pas connu. Le nombre d'adhérents a quasiment doublé, et tout ce que l'on sait des nouveaux venus est leur provenance géographique. On peut supposer à qui vont les préférences mais en réalité, personne n'en sait rien. Deuxième élément notable : le candidat désigné par la primaire sera pris en sandwich par les fameuses « trois droites ». Emmanuel Macron est le candidat de la droite orléaniste (avec une touche bonapartiste), et Eric Zemmour celui de la droite légitimiste (avec une touche bonapartiste lui aussi).

Que devrait être aujourd'hui un programme de droite ? D'abord, une mise à niveau du modèle français par une modernisation économique et sociale. Deuxièmement, remettre d'aplomb les finances de l'Etat, ainsi que la qualité des services qu'il délivre. Troisièmement, le rétablissement de l'ordre public et l'endiguement de la violence. Enfin, l'affirmation des valeurs de la République, à la fois contre les djihadistes et les contre les représentants de la *woke culture*. Même si ces points sont assez

élémentaires, cela semble pourtant hors de portée actuellement.

Ceci étant dit, la droite n'a pas pour autant perdu l'élection. L'accès au second tour de la présidentielle se fera vraisemblablement sur un seuil assez bas, et un candidat LR reste un adversaire plus compliqué à gérer pour l'actuel président qu'un candidat d'extrême-droite.

Michaela Wiegel :

Je trouve toujours très intéressant de comparer l'évolution des deux partis « frères » de chaque côté du Rhin : la CDU et Les Républicains. On peut dire que les perceptions de la réalité et des menaces qui pèsent sur nos deux pays n'ont jamais été aussi éloignées. La campagne électorale en Allemagne n'a absolument pas parlé du défi migratoire : il n'y a pas eu un seul débat à ce sujet, télévisé ou autre. Je ne porte pas de jugement de valeur sur cette différence, mais reconnaissons qu'elle est de taille. Les deux débats internes à LR laissent croire qu'il s'agit presque d'un sujet unique, tant les autres ont été rapidement balayés. Il s'agit à coup sûr du point sur lequel se joue l'avenir et la candidature de la droite.

D'où vient une telle différence ? On a parlé de « zemmourisation », c'est sans doute vrai, mais je rappelle que la sortie de Michel Barnier à propos du moratoire sur l'immigration date d'avant la montée de Zemmour dans les sondages. Son positionnement est celui qui a le plus surpris, y compris en Allemagne, puisque M. Barnier était le négociateur en chef du Brexit. Or l'un des arguments majeurs du Brexit était que l'Europe ne permettait pas de se protéger correctement de la vague migratoire. Ce positionnement a donc laissé perplexe.

Le droit européen a bon dos. Tout d'abord, l'argument selon lequel il empêche la France d'adopter la politique migratoire de son choix est absolument faux.

L'Allemagne a suspendu le regroupement familial (peu après la crise des réfugiés de 2015, étant donné l'importance de l'afflux de migrants), et rien ne s'y est opposé dans le droit européen. On a beau répéter cet argument sans relâche, il n'en est pas moins faux.

Une autre problématique concerne la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Il s'agit là effectivement d'une Convention, signée par la France et par d'autres pays, qui sert de base légale pour gérer le droit d'asile. Mais le débat est faussé : si la France veut sortir de cette Convention (ce que M. Ciotti se propose de faire), ce sera un signal très fort, qui placera la France dans la même ligue que des dictatures. Pour un Etat qui aime tant se qualifier comme « pays des droits de l'Homme », c'est tout de même problématique. Cette polémique n'est qu'une autre façon d'instrumentaliser l'Union Européenne et de jouer avec une sorte de déni français : l'UE n'empêche rien, le seul obstacle c'est un manque de volonté politique au niveau national. Sur ce plan, la primaire de la droite ne me paraît pas être au niveau qu'on est en droit d'attendre d'elle.

Marc-Olivier Padis :

Le choix de la primaire fermée produit déjà des effets politiques importants : d'abord cette polarisation déjà évoquée ; tous les candidats sont ainsi entraînés vers des positions extrêmes. Cela sera sans doute problématique par la suite, quand il s'agira de revenir vers un électorat plus large, et par nature plus centriste. Comment le candidat vainqueur redressera-t-il la barre une fois désigné ?

Une primaire est censée permettre de distinguer les uns des autres. Or ici, chaque candidat est emporté dans une fuite en avant vers l'extrême-droite, si bien qu'ils finissent par se ressembler tous. On est donc en droit de se demander si cette primaire va véritablement jouer son rôle.

Richard disait que cette primaire permettait de « resserrer le parti sur lui-même ». Je vois bien le resserrement, puisqu'on s'adresse à 120 000 adhérents, en revanche je suis plus perplexe à propos du « sur lui-même » : le parti de la droite n'est-il pas « hors de lui-même » en ne traitant que de questions ordinairement réservées à l'extrême-droite ? N'a-t-il pas renoncé à une grande partie de son ADN ? Nous seulement à propos des questions économiques, mais aussi des valeurs fondamentales ? Par exemple, demander une révision de la Constitution, alors que

celle-ci est gaulliste, est tout de même surprenant. Sans parler de Michel Barnier qui renonce à la totalité de son identité politique d'un seul coup, c'est tout de même déconcertant.

Deux thèmes se sont imposés. J'ai regardé les deux soirées de débat. Pendant la deuxième, il a fallu attendre 22h55 pour que le terme « écologie » soit seulement prononcé (il n'a d'ailleurs pas été développé) alors qu'on était en pleine COP26. Où par exemple, tout le monde a l'air de considérer comme une évidence que le fait d'avoir des étudiants étrangers est un handicap pour la France. C'est à mon avis stupéfiant, parce que nous devrions au contraire nous réjouir de l'attractivité française, de notre capacité à former des gens, sans parler du rayonnement à long terme que cela induit pour le pays. Tous les autres pays se livrent à une concurrence féroce pour attirer les étudiants étrangers, et voici que tous les candidats de la droite prônent la fermeture (à l'exception de Philippe Juvin pour la médecine où nous manquons d'étudiants).

Comme Richard, je pense que la mise en concurrence du droit européen et du droit national sera un thème majeur dans la campagne qui s'annonce. Dans la hiérarchie des normes, le droit européen prime effectivement sur le droit national, mais pas sur la Constitution française. C'est une dialectique assez complexe, avec des échanges entre le Conseil Constitutionnel français, la Cour de Justice et la Cour Européenne des Droits de l'Homme, dans le cadre d'un dialogue des juges européens. Mais le débat à ce sujet entre les candidats de la droite est de pièce qualité ; ce n'est pas seulement le droit européen qui est mis en cause, car si l'on veut remettre en cause le regroupement familial, le droit d'asile, le droit à la nationalité, il faut contester à la fois le rôle du Conseil Constitutionnel, un certain nombre d'articles de la Constitution, le rôle de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la Charte des Droits fondamentaux européens, et certains traités internationaux. Ainsi le droit d'asile par exemple est certes intégré au droit européen, mais il vient d'abord de la Convention de Genève de 1951. C'est la même chose pour le regroupement familial, il ne s'agit pas seulement d'une disposition de la Charte des Droits fondamentaux de

l'Europe, c'est aussi et surtout la Convention de New York sur les droits de l'enfant. Les candidats de la droite ne manquent donc pas d'appétit, car pour arriver à leurs fins, il leur faudra dénoncer un nombre de textes bien plus grand que ce qu'ils laissent entendre. Sans compter qu'en dehors des textes juridiques, il s'agit aussi de nos traditions historiques, juridiques et spirituelles.

Je trouve que l'on a moins assisté à un débat pour devenir président de la République qu'à un débat pour devenir Premier ministre de Marine Le Pen ; sauf Eric Ciotti, qui veut devenir Ministre de l'Intérieur d'Eric Zemmour.

Philippe Meyer :

Je suis de mon côté allé assister à un meeting d'un mouvement qui se lance, appelé « simple ». C'est Gaspard Koenig qui en est à l'origine, un philosophe dont j'avais autrefois loué quelques livres. Il a par exemple effectué un voyage à Rome à cheval, sur les traces de Montaigne. Bref c'est quelqu'un dont le parcours m'intéressait, et dont j'étais curieux d'entendre les propositions. Je me suis donc rendu au théâtre des Variétés à Paris, et j'ai vu une salle comble et une file d'attente sur le trottoir très impressionnante.

Je suis frappé que le thème de la simplification « prenne » à ce point. Parce que Gaspard Koenig s'est forgé un succès médiatique, certes, mais l'argument selon lequel l'excès de normes étouffe voire décourage l'initiative dans ce pays rencontre un grand écho. Il peut même opprimer les plus faibles dans certains cas.

Personnellement, je crois qu'il s'agit d'un thème important, mais la question qui se pose est : comment l'imposer à l'intérieur de la campagne ? Je me suis donc interrogé sur ce que j'ai vu au cours de cette soirée : s'agissait-il d'une organisation visant à atteindre ce « seuil » au-delà duquel on pèse politiquement, ou bien s'agissait-il de quelqu'un qui ne travaille que pour lui-même, et ne se sert d'un tel sujet que comme marchepied ? Tant mieux si ce thème arrive à s'imposer au cours de la campagne, mais dans le cas contraire, ce sera une illustration de la maladie française : la notoriété est une valeur absolue.

Richard Werly :

Il y a une vraie vertu de Gaspard Koenig : défendre le libéralisme. Il s'agit d'une valeur politique essentielle dans les sociétés démocratiques, et historique en France, mais qui a complètement disparu. J'en reviens à la droite et à ce qui est en train de se passer. Après avoir vu la première soirée de débat, je pensais qu'on allait s'acheminer, à travers les deux figures de Xavier Bertrand et de Michel Barnier, vers une réédition du duel Fillon / Juppé. Le nouveau Fillon étant M. Bertrand, positionné très « terrain », plutôt libéral, tandis que Michel Barnier serait dans une posture étatique plus traditionnelle.

Or malheureusement, ce débat qui paraît nécessaire à la droite française, est entièrement occulté par la surenchère sur l'immigration. Et c'est très grave pour l'existence même de la droite comme courant politique et pour ce qu'elle a à apporter à la société.

Michaela Wiegel :

Sans doute, mais la crise des partis libéraux ne touche pas que la France. Ainsi en Allemagne, les libéraux cherchent leur bonheur dans une coalition à gauche, et sont en plus en train de se décrédibiliser car dans la pandémie, les valeurs de liberté (et notamment de non-contrôle) sont très proches de celles des anti-vax et de tous les milieux opposés au libéralisme politique.

LOUKACHENKO : LA POLITIQUE DES OTAGES

Introduction

Philippe Meyer :

Depuis le mois d'août, les Européens accusent le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, d'alimenter la crise migratoire en délivrant des visas à des migrants et en affrétant des vols, notamment au départ de la Turquie, pour se venger des sanctions occidentales imposées en 2020 à la suite de la brutale répression

d'opposants qui contestent sa réélection. Alors que la Pologne a déployé 15 000 militaires, érigé une clôture surmontée de fil de fer barbelé et approuvé la construction d'un mur à la frontière, Moscou et Minsk mènent des exercices militaires communs près de la frontière polonaise. Varsovie a refusé l'aide de Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes. Elle a aussi interdit aux ONG et journalistes l'accès à la zone frontalière. Également membre de l'UE, la Lituanie a, comme la Pologne, décrété l'état d'urgence à sa frontière avec la Biélorussie, tandis que l'Ukraine, pays voisin de la Biélorussie, a annoncé le déploiement de 8 500 militaires supplémentaires à la frontière.

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni en urgence le 11 novembre. Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni, ont accusé Minsk de vouloir « *déstabiliser les pays voisins* » et « *détourner l'attention de ses propres violations croissantes des droits humains* ». Le président biélorusse, soutenu par la Russie, a démenti toute instrumentalisation des migrants. La Turquie, carrefour aérien majeur entre Europe et Moyen-Orient, a annoncé le 12 novembre que les Irakiens, Syriens et Yéménites ne seraient plus autorisés à embarquer pour la Biélorussie à partir de ses aéroports « *jusqu'à nouvel ordre* ».

Sur le terrain, les migrants sont pris en étau entre les forces biélorusses qui, selon Varsovie, les contraignent à avancer en tirant parfois des coups de feu en l'air, et les gardes-frontières polonais qui les refoulent sans ménagement. Entre 3 000 et 4 000 personnes sont coincées du côté biélorusse, dont des femmes et des enfants. Ils occupent des camps de fortune par des températures voisines de zéro. Depuis le début de cette crise migratoire, au moins onze migrants sont décédés, dont sept du côté polonais de la frontière, selon le quotidien polonais *Gazeta Wyborcza*.

Le 15 novembre, les ministres des affaires étrangères de l'UE se sont mis d'accord sur une modification du régime actuel de sanctions, en l'élargissant aux pratiques qui consistent à « *organiser ou contribuer aux activités du régime de Loukachenko qui facilitent le franchissement illégal des frontières extérieures de l'Union* ». Actuellement, 166 personnes et 15 entités biélorusses, sont visées, dont Alexandre Loukachenko,

son fils et conseiller à la sécurité nationale, ainsi que des membres du système judiciaire et des acteurs économiques. Le 17 novembre, le patron de Frontex a annoncé que la Pologne était en train d'organiser le rapatriement vers l'Irak de 1 700 migrants et a prévenu que l'UE doit se préparer à ce que ce genre de crise se répète « *de plus en plus fréquemment* ».

Kontildondit

Michaela Wiegel :

Nous sommes en face d'un véritable conflit hybride, monté de toutes pièces par le dictateur Loukachenko. A la différence du jeu de la Turquie avec le flux de migrants syriens qui dépassait les capacités d'accueil turques, cette fois-ci la crise est orchestrée de bout en bout. Loukachenko a passé des accords avec des compagnies aériennes pour organiser la présence de ces migrants à la frontière polonaise, par ces hommes aux uniformes verts, difficiles à identifier, mais qui rappellent étrangement le procédé russe lors du conflit avec l'Ukraine à props du Donbass. Il s'agit de mettre au défi l'Union Européenne.

Tout d'abord, ce conflit a été encouragé par l'attitude défaitiste de l'UE quand Loukachenko a détourné un vol commercial de la compagnie Ryanair (en provenance de Grèce et à destination de la Lituanie), afin d'arrêter un opposant politique.

L'Europe s'est contentée de protester, de décider de sanctions mais dans les faits elle s'est résignée. Depuis, le dictateur semble se dire que l'UE est faible est qu'on peut se permettre de jouer avec elle. De son côté, la Pologne n'a pas demandé à Frontex de gérer la situation, et a dépêché 120 000 soldats à la frontière biélorusse. Les images sont terribles, la situation des migrants pris entre deux feux est intenable, il s'agit du cœur de nos valeurs européennes, et pourtant il s'agit d'une manipulation. Il me semble que la réponse ne peut être que géopolitique. Je vois quelques signes encourageants : on négocie directement avec les compagnies aériennes, en mettant la pression pour faire cesser ces voyages. C'est bien évidemment insuffisant, et le partage de tâches entre la chancelière allemande et le président français est assez

curieux. Il revient à Mme Merkel d'appeler Loukachenko. Elle l'a déjà fait à deux reprises, mais paradoxalement, cela valorise ce dirigeant dont nous n'avons pas reconnu la réélection, cet homme qui n'a aucun droit au pouvoir. De son côté, M. Macron traite avec Vladimir Poutine, considéré comme l'interlocuteur valable pour gérer cette crise.

Marc-Olivier Padiš :

Pour faire le lien avec la discussion précédente, je rappelle que le porte-parole du Rassemblement National Julien Odoul, interrogé sur le sort de ces réfugiés massés à la frontière polonaise, a déclaré le 11 novembre sur BFM qu'il fallait les laisser mourir de froid. Ce dossier renvoie à deux autres que l'UE a du mal à traiter : la gestion de ses frontières, et la politique commune du droit d'asile. Ce sont des sujets de souveraineté nationale, c'est ce qui explique pourquoi l'Europe ne s'y est jamais vraiment attelée.

L'Union s'est construite comme un marché commun, en supprimant les frontières intérieures. La question des frontières extérieures en revanche a pendant longtemps été mise de côté. Mais avec les différents afflux de réfugiés, on s'aperçoit que les pays des « bords » de l'Union sont en difficulté et ont besoin de la solidarité européenne. On a donc commencé à développer une politique, mais cette crise intervient à un moment où les outils ne sont pas encore complètement opérationnels. Il y a Frontex, cette agence européenne des garde-frontières et des garde-côtes, mais en l'occurrence les Polonais, pour des questions d'orgueil et de souveraineté nationale, ne veulent pas faire appel à cette agence pourtant basée en Pologne. Cette question des prérogatives souveraines des Etats reste donc un sujet sensible. Dans la pratique, un accord a été négocié entre Mme Merkel et M. Erdogan pour maintenir beaucoup de réfugiés en Turquie (contre des sommes considérables), avec un risque d'instrumentation politique.

L'autre grand problème est celui du droit d'asile. Comme je le disais plus haut, il s'agit bien davantage d'une affaire de convention internationale que de droit

européen. Par conséquent, c'est à nouveau une question de souveraineté : chaque Etat peut dire qui il autorise à venir chez lui. Mais comme chacun des membres de l'UE a signé la Convention de Genève, en principe, il ne devrait pas y avoir de contradictions entre les politiques nationales de gestion de l'asile. Dans les faits, ce n'est pas le cas ; il faudrait uniformiser tout cela. D'autant plus qu'existe l'accord de Dublin ; pour éviter que les réfugiés demandent l'asile à tous les pays européens, on considère que le pays qui doit traiter la demande d'asile est celui dans lequel le réfugié arrive. Bien évidemment, cet accord ne fonctionne pas, car l'Italie et la Grèce, débordées de demandes, laissaient passer tout le monde.

Cette crise pourrait être l'occasion de mettre en place une gestion commune des frontières et du droit d'asile, en établissant des *hotspots* en dehors des frontières de l'Union. Parmi ces réfugiés de la frontière polonaise, il y a des Syriens, des Kurdes d'Irak, des Yéménites, qui peuvent être éligibles au droit d'asile, et dont les cas méritent d'être étudiés individuellement. Il faudrait envoyer des fonctionnaires européens du droit d'asile pour examiner ces cas et laisser entrer ceux à qui on accorde l'asile.

Nicolas Baverez :

Pour ma part, je ne crois pas du tout que cette crise soit liée au droit d'asile, et c'est précisément ce qui la différencie de celle de 2015. Ici, il s'agit d'un problème géopolitique, résultant de deux causes. D'abord Loukachenko qui, ayant perdu les élections 2020, fait l'objet de sanctions et utilise les réfugiés comme un moyen de pression sur ses voisins lituaniens et polonais, et à terme sur l'Allemagne, puisque c'est le pays où souhaitent se rendre les réfugiés. Et ensuite, il y a évidemment la Russie derrière la Biélorussie. Loukachenko se trouve dans une situation comparable à celle de Bachar el-Assad : il a été sauvé par Poutine, et en paie le prix aujourd'hui. Un accord d'intégration a été signé en septembre 2021, et la Biélorussie est désormais un protectorat russe.

Quelle est la position de Poutine ? Il voit que Joe Biden, accumulant les échecs

stratégiques et très fragilisé sur le plan intérieur, est en train de rater sa présidence ; il voit par ailleurs une Europe divisée (avec l'Allemagne en pleine discussion de coalition et la France focalisée sur son élection présidentielle) et se dit qu'il a le champ libre. Il y va donc à fond. Sur la Biélorussie, mais aussi sur l'Ukraine, puisque 114 000 hommes sont massés à la frontière, avec les tirs sur les satellites, les pressions sur le gazoduc Nord Stream, les cyberattaques, bref il utilise tous les leviers de cette guerre hybride.

Et une fois de plus, la vulnérabilité de l'Union Européenne est criante : l'Europe n'a réagi qu'avec les moyens du *soft power*, parce qu'elle n'en a pas d'autres. Les sanctions contre Loukachenko n'ont qu'une portée très limitée, et celles contre la Russie n'ont tout bonnement aucun effet. En définitive, la Russie est le seul pays à pouvoir faire sortir l'Allemagne de son angélisme, parce que la frontière polonaise est toute proche de Berlin, et l'agressivité de Moscou semble être aujourd'hui la seule chose en mesure de faire prendre au sérieux les menaces stratégiques aux Allemands. Dans les faits, ce n'est pas du tout ce qui se passe : dans l'ADN du SPD il y a l'*Ostpolitik*, il y a le refus du nucléaire dans celui des Verts (qui demandent le retrait de toutes les armes nucléaires du territoire allemand). Et au-delà de ce problème de *soft power*, il y a la division, car une fois encore, Mme Merkel a agi de manière unilatérale : ses appels à Loukachenko confèrent à ce dernier une légitimité, elle passe des accords pour accepter un certain nombre de réfugiés, et ce faisant elle place la Pologne dans une position de plus en plus intenable.

Même si une politique commune européenne quant à l'immigration et au droit d'asile serait bienvenue, il faudra revenir à une approche géopolitique dans ce cas précis : comment contrôle-t-on les frontières de l'Union, et quelle politique commune adopte-t-on en face de la Russie ? Il ne s'agit pas de faire de l'escalade militaire, mais il faut trouver un moyen intelligent de contrer un pays qui entend explicitement reconstituer un empire qui mordra largement sur l'Europe, et entend nous placer sous une dépendance politique.

Philippe Meyer :

Je me souviens de Jacques Rupnik, rappelant que l'empire français et l'empire britannique ont connu leurs limites en s'établissant loin de chez eux. L'empire russe de son côté, comme l'empire ottoman, ne sait pas où il s'arrête.

Richard Werly :

Je serai moins sévère sur l'Union Européenne. L'arrière-plan de cette crise est absolument politique, l'UE fait face à des pressions exercées par deux pays, la Biélorussie et la Russie ; il ne s'agit donc pas d'une crise humanitaire « normale ». Et il me semble que l'UE dispose de quelques moyens de réponse ; la meilleure preuve étant que dès que les ministres des Affaires Étrangères se sont retrouvés à Bruxelles cette semaine pour réfléchir à de nouvelles sanctions, Loukachenko a commencé à reculer. Ne partons pas du principe que l'Europe est d'ores et déjà à genoux face à Loukachenko et Poutine. La partie n'est pas encore jouée, et l'Europe a encore de quoi imposer des limites au dirigeant biélorusse.

En revanche, je ne comprends pas pourquoi l'Europe, après l'expérience de la crise migratoire de 2015, n'est toujours pas en mesure de monter en urgence des centres d'accueil corrects pour les gens qui affluent à ses frontières. Imaginez ce qui se serait passé si l'Europe avait pu déployer un tel centre (temporaire bien entendu) à la frontière polonaise, et si ces malheureux pouvaient avoir accès à des premiers soins et échapper à la boue et au froid. C'est là qu'est l'urgence humanitaire, et je ne m'explique pas que l'Europe ne s'est toujours pas donné les moyens de répondre à ces urgences.

La Pologne est un cas particulier, puisqu'elle est en conflit avec Bruxelles à propos de l'Etat de droit, mais rappelons-nous tout de même qu'elle fait partie des pays qui ont choisi de détourner le regard au moment où l'Italie, l'Espagne et la Grèce étaient confrontés au défi migratoire. L'égoïsme polonais a alors été insupportable. Le problème d'aujourd'hui leur prouve que cet égoïsme ne peut pas être une solution, car chaque Etat membre peut demain être confronté au même problème. Je ne dis

pas que ce qui leur arrive est mérité, mais cela devrait tout de même les obliger à réfléchir.

Nicolas Baverez :

Le problème humanitaire est criant, mais je le répète : on ne règlera pas cette crise par la seule réponse humanitaire, car elle n'est pas de cette nature. Quand bien même nous aurions des camps décents, ils se trouveraient vite débordés (comme ce fut le cas en Grèce) puisque côté biélorusse, on fait en sorte de pousser le problème jusqu'au point de rupture. Il faut nécessairement une réponse géopolitique, même si celle-ci doit évidemment intégrer le problème humanitaire.

Michaela Wiegel :

On a vu que Loukachenko a fait quelques concessions, il a même proposé une forme d'accord étrange : si l'UE acceptait d'accueillir 2 000 migrants ils renverrait tous les autres ... Mais voilà que nous apprenons que c'est désormais directement par Moscou que se font les transferts, les vols ne vont plus jusqu'à Minsk mais pourtant le petit jeu continue. Et pendant ce temps, Vladimir Poutine conseille à Emmanuel Macron de parler lui-même à Loukachenko ...